



Mercosur ? Non à la forfaiture !



Un accord de « libre-échange »...

En ce mois de novembre, la Commission européenne pousse à la signature de l'accord de « libre-échange » (ALE) entre l'Union européenne (UE) et le Marché Commun du Sud (MARCOSUD, en espagnol MERCOSUR)¹.

Ce marché, composé de 5 États, représente la majorité de la superficie et de la population de l'Amérique du Sud : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, et, depuis décembre 2023, la Bolivie.



... jetant l'agriculture paysanne en pâture !

Cet accord prévoit la suppression de la majorité des droits de douane entre ces 2 zones, afin de constituer un grand marché de plus de 700 millions de personnes.

Au sein de l'UE, l'agriculture paysanne est déjà fragilisée ces trois dernières décennies par un double effet ciseaux :

- 1° les « réformes » de la Politique agricole commune (PAC), qui diminuent sans cesse les prix garantis contre des « aides », c'est-à-dire de l'aumône assujettissant les producteurs ;
- 2° les accords de libre-échange (ALE) entrés en vigueur avec de nombreux pays (voir tableau ci-contre) !

De fait, par cet accord avec le Mercosur, la paysannerie (d'Autriche, France, Irlande, Pologne...) sera davantage concurrencée déloyalement par l'agro-industrie sud-américaine, incarnée par les plantations géantes de soja et fermes usines de poulet.

Comment l'UE compte faire passer la pilule ? Par quelques aides...



Plan « voitures contre nourriture » ?!

Pourquoi cet accord est imposé par la Présidente de la Commission européenne, ex-ministre de la défense allemande ? Parce qu'il importe de trouver de nouveaux débouchés à l'Allemagne, dont le modèle industriel est triplement en crise :

1° En amont, fini Outre-Rhin l'accès à une énergie gazière à un tarif compétitif, depuis le sabotage des gazoducs Nord Stream en mer Baltique !

2° En aval, fini le plein accès au marché chinois pour la vente de produits manufacturés notamment dans l'industrie automobile... depuis que la Chine sait faire des voitures électriques à des tarifs compétitifs et les vend massivement à l'international !!

3° En parallèle, finie la défense militaire à peu de frais via le parapluie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN)... depuis que les États-Unis exigent une hausse des contributions des pays membres !!!



Jeux de mains, jeux de vilains ?



Accords de « libre-échange » conclus par l'UE & en vigueur

Pays concernés	Entrée en vigueur
Maroc	2000
Mexique	
Chili	2003
Macédoine (du Nord)	2004
Albanie	2009
Monténégro	2010
Corée du Sud	2011
Serbie	
Pérou et Colombie	2013
Amérique Centrale (Costa-Rica, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador)	
Bosnie-Herzégovine	2015
Géorgie, Moldavie, Ukraine	2016
Équateur	2017
Canada	
Japon	2019
Singapour	
Vietnam	2020
Royaume-Uni	2021
Nouvelle-Zélande	2024



Non à la signature de l'Accord UE-Mercosur !

SOLIDAIRES Douanes dénonce l'accord UE-Mercosur. Nous soutenons les mobilisations de la paysannerie qui ne demande pas l'aumône, mais de disposer des moyens de vivre de son travail !

Ce n'est pas de davantage de (déséqui)libre-échange, ayant prouvé sa nocivité, dont les sociétés humaines ont besoin. Mais d'une économie raisonnée et d'un commerce régulé.

Paris, le vendredi 15 novembre 2024

¹ Cet accord, davantage connu sous son appellation espagnole *Mercado Común del Sur* (MERCOSUR), est également désigné en langue portugaise : *Mercado Comum do Sul* (MERCOSUL).

